



DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2025-2026

Contact club : Jérôme Matysiak
06/08/24/61/88 / info@bethunehc.fr
<http://www.bethunehc.fr>
retrouvez nous sur facebook et twitter



LE HOCKEY POUR TOUS, FILLES ET GARCONS Loisirs et compétitions

Béthune le 21/06/2025,

Chers membres et amis hockeyeurs, vous trouverez ci-joint le dossier de demande de licence pour la saison 2025-2026. Merci de le retourner complet.

Il doit comporter :

- Le formulaire dûment complété,
- Le certificat médical ou le formulaire QS Sport ([voir certificat médical](#))
- Le formulaire droit à l'image pour les mineurs.
- 1 photo type identité (la photo est à adresser par mail info@bethunehc.fr)

Cotisations 2025-2026		
Age	Année de naissance	Cotisation
+ 19 ans compétition	2005 et avant	200 €
U 17 et étudiant	2006 à 2010 ou étudiant	180 €
Jeunes U12 à u16	2011 à 2015	160 €
Jeunes hockeyeurs (U8/U10)	2016 et après	140 €
Loisir adultes (sans compétition)	Avant 2010	140 €
Parents accompagnateurs	Licence pour les parents souhaitant s’impliquer dans la vie du club	30 €
Bénévoles	Licence pour les personnes souhaitant s’impliquer dans la vie du club	60 €
Tarif famille :	Pour une même famille, 30% sur la licence la moins chère à partir de la 3eme.	
Pass jeunes	Le club est signataire de la convention Pass jeunes avec la mairie de Béthune. La carte est à remettre à la prise de licence.	
Pass sport	Le club est partenaire du dispositif. Merci de vous faire connaître lors de la prise de licence.	
Modalité de paiement	Par chèque à l’ordre du Béthune Hockey Club En ligne Sur la page	
Dossier à retourner à l’adresse suivante : Jérôme Matysiak 24 place Montmorency 59940 Estaires Des permanences auront lieu en début de saison, lors des entrainements du mercredi.		



DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2025-2026

Contact club : Jérôme Matysiak

06/08/24/61/88 / info@bethunehc.fr

<http://www.bethunehc.fr>

retrouvez nous sur facebook et twitter



Catégorie d'âge

+ 35 ans	Joueuses et joueurs nés en 1990 et avant Certificat médical tous les 3 ans - QS SPORT en année 2 et 3
+19 ans	Joueuses et joueurs nés de 1991 à 2006 Pas d'obligation de certificat médical à partir de 18 ans Formulaire santé n°3 à compléter pour attester du suivi des recommandations
	Joueuses et joueurs nés de 2007 à 2008 autorisés munis d'un simple surclassement
	Garçons : 2009 et 2010 autorisés âgés de 15 ans minimum au cours de la saison sportive, quelle que soit leur date anniversaire et munis d'un surclassement supérieur
	Fille : 2009, 2010 et 2011 autorisés munis d'un surclassement supérieur
-19 ans	Joueuses et joueurs nés de 2007 à 2009
	2009 et 2010 autorisés munis d'un simple surclassement
-17 ans	Joueuses et joueurs nés en 2009 et 2010 et 2011
	Garçons : 2012 autorisés munis d'un simple surclassement
	Filles : 2012 et 2013 autorisés munis d'un simple surclassement (hors U14F 1ere année pour matchs mixtes)
-14 ans	Joueuses et joueurs nés en 2012 et 2013
	2014 et 2015 autorisés munis d'un simple surclassement
-12 ans	Joueuses et joueurs nés en 2014 et 2015
	2016 et 2017 autorisés munis d'un simple surclassement
-10 ans	Joueuses et joueurs nés en 2016 et 2017
	2018 et 2019 autorisés munis d'un simple surclassement
-8ans	Joueuses et joueurs nés en 2018 et après

L'âge du licencié s'apprécie au 31 décembre de l'année au cours de laquelle débutent les compétitions organisées par la F.F.H.

Explication coût de la cotisation.

Le coût de la cotisation prend en compte, l'adhésion à la FFH, le coût de la licence (gazon et salle) et la part du club.

Selon la catégorie, voici sa répartition.

catégorie	Coût licence club	droit adhésion ffh	cout licence FFH gazo	dont part fédéral	dont Part régionale	cout licence salle	part club
plus 35 compétition	200,00 €	25,00 €	46,00 €	40,00 €	6,00 €	28,00 €	101,00 €
plus 19 ans compétition	200,00 €	25,00 €	36,00 €	30,00 €	6,00 €	25,00 €	114,00 €
U 19 et étudiant	180,00 €	25,00 €	32,00 €	26,00 €	6,00 €	25,00 €	98,00 €
U17	160,00 €	25,00 €	32,00 €	26,00 €	6,00 €	23,00 €	80,00 €
U14/U16	160,00 €	25,00 €	32,00 €	26,00 €	6,00 €	23,00 €	80,00 €
U12	140,00 €	25,00 €	23,00 €	18,00 €	5,00 €	13,00 €	79,00 €
jeune hockeyeur (u8/U10)	140,00 €	25,00 €	12,00 €	8,00 €	4,00 €	0,00 €	103,00 €
loisirs adultes	140,00 €	25,00 €	20,00 €	20,00 €	0,00 €	0,00 €	95,00 €
parents accompagnateur	30,00 €	0,00 €	25,00 €	22,00 €	3,00 €	0,00 €	5,00 €
bénévoles	60,00 €	25,00 €	21,00 €	22,00 €	3,00 €	0,00 €	14,00 €



DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2025-2026

Contact club : Jérôme Matysiak

06/08/24/61/88 / info@bethunehc.fr

<http://www.bethunehc.fr>

retrouvez nous sur facebook et twitter



Contrôle médical mineur

Suite au décret 2021-564 du 7 mai 2021, le Certificat Médical pour un licencié mineur n'est plus obligatoire.

Ce dernier devra remplir un [auto-questionnaire de santé](#). En parallèle, le club devra faire remplir et signer une attestation (dernière page du questionnaire) au représentant légal du licencié mineur, certifiant que les réponses au questionnaire de santé sont négatives pour l'intégralité des rubriques.

En cas d'une réponse positive, quelle qu'elle soit, et par conséquent d'impossibilité pour le représentant légal de remplir et signer cette attestation, le licencié mineur devra consulter un médecin et justifier d'un [certificat médical de non-contre-indication à la pratique du hockey](#) à son club.

Attention : Pour les jeunes joueurs désireux d'évoluer en catégorie supérieure (u10 en u12 ou u12 en u14), vous devez faire compléter [le certificat médical](#) par le médecin traitant qui doit cocher la case surclassement.

Contrôle médical majeur

Le certificat est valable 3 ans. Pour vérifier la validité de votre certificat, vous pouvez vous connecter via votre [espace licencié](#).

Si le certificat est valable, répondre au [QS sport](#). Si non, faire [un nouveau certificat](#).

CODE DU SPORTIF

En adhérant à la F.F.H et au Béthune Hockey Club, je m'engage à :

- *Me conformer aux règles du jeu*
- *Respecter les décisions de l'arbitre*
- *Respecter adversaires et partenaires*
- *Refuser toute forme de violence et de tricherie*
- *Me maîtriser en toutes circonstances*
- *Être exemplaire, généreux et tolérant*
- *Être loyal dans le sport et dans la vie.*



DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2025-2026

Contact club : Jérôme Matysiak

06/08/24/61/88 / info@bethunehc.fr

<http://www.bethunehc.fr>

retrouvez nous sur facebook et twitter



- **Horaires des entrainements.**
- **(sous réserve de modification selon la disponibilité et l'attribution d'autres créneaux par le service des sports)**

<i>horaire</i>	<i>Catégorie</i>
<i>Mardi 18h00-19h30</i>	<i>U8 (mixte)</i> <i>U10 (mixte)</i>
<i>Mercredi 16h30-18h00</i> <i>Mercredi 18h00-19h30</i>	<i>U8 U10 (mixte)</i> <i>U12. U14 (mixte)</i>
<i>Vendredi 18h00-19h30</i>	<i>U12. U14 (mixte)</i>
<i>Vendredi 19h30-21h30</i>	<i>Adultes compétition et loisirs (mixte) à partir de 15 ans</i>
<i>Samedi 09h30-10h30</i>	<i>Baby hockey</i>
<i>De fin novembre à début mars, la séance du mercredi, se déroulera à la salle Victor Hugo. Les autres séances jeunes (mardi et samedi) sont maintenues au terrain Pierre Fruleux sous réserve des conditions climatiques.)</i>	

Des permanences pour les licences se tiendront en début de saison.

Salutations sportives,
Jérôme Matysiak
Béthune Hockey Club